

d' Agnès Verdier-Molinie

Les non-dits du président

Alléger les charges des entreprises » et alléger aussi « l'Etat trop lourd, trop lent, trop cher » en accélérant les réformes, voilà ce que l'on peut retenir de la conférence de presse du président de la République. Sur les principes, rien à dire. Mais, sur la mise en œuvre et la réalité de l'inflexion de la politique du gouvernement, restent encore beaucoup de non-dits.

Premier objectif : la baisse des charges des entreprises et le fameux « pacte de responsabilité ». Soit, baisser les charges des entreprises de 10 milliards de plus (en 2016) va dans le bon sens et remplacer l'usine à gaz du Cice par une baisse franche et simple des charges aussi. A condition de ne pas se faire d'illusions sur l'impact sur l'emploi de cette mesure. A condition, aussi, que les partenaires sociaux se mettent d'accord sur le sujet et que le volet des contreparties soit rendu inoffensif et non contraignant (ex-Cice compris). Si les charges sur le travail sont trop élevées en France, pourquoi demander des contreparties, par ailleurs impossibles à définir au niveau de chaque entreprise ? Sachant au surplus que les impôts sur les entreprises ont augmenté de... 32 milliards d'euros entre 2010 et 2013 ?

Sur le volet des économies sur les dépenses publiques se pose la question de l'identification des 50 milliards annoncés. Bon point : tous les acteurs publics seront concernés, l'Etat, la Sécurité sociale et les collectivités pour réaliser 4 % d'économies sur les 1.200 milliards de dépenses publiques. Il aurait été de bon ton que le président fixe d'ores et déjà un cap avec un nombre de milliards de dépenses publiques maximal pour 2017. Par exemple un maxi-

mum de 1.200 milliards par an jusqu'à la fin du quinquennat (les projections du gouvernement sont à 1.269 milliards d'euros en 2017) serait déjà une annonce claire et compréhensible par tous.

Sur ces 50 milliards, tout est dans les non-dits. En effet, comment imaginer que les fusions de communes, de départements et de régions vont générer des économies sans une baisse significative des effectifs locaux ? Observer une

Si les charges sur le travail sont trop élevées en France, pourquoi des contreparties ?

Faire 4 % d'économies sur le social sans toucher aux indemnités chômage n'est pas crédible.

inflexion significative de la dépense locale, disons de 4 %, suppose de ne pas renouveler de l'ordre de 240.000 postes dans la fonction publique locale d'ici à 2017 (5,7 milliards d'économies). La piste d'inciter par un bonus-malus les regroupements de collectivités va dans le bon sens et pourrait être une des clefs de la baisse des dépenses locales, mais il faut fixer les fusions prioritaires (communes de moins de 5.000 habitants, puis de moins de 10.000), le nombre de régions et les choix à opérer pour les départements qui, à plus de 50 % de dépenses sociales, doublonnent avec les CAF et les CCAS. On manque aussi d'objectifs clairs quant à la spécialisation des missions publiques (quelles missions cède l'Etat, etc.). C'est la mère

des réformes, sur laquelle tous les gouvernements butent face à un Sénat déterminé, quelle que soit sa majorité.

L'autre non-dit est celui de l'Education nationale. Les 50 milliards d'économies sont inatteignables si l'on ne touche pas aux doublons dans l'éducation, qui est un des plus gros postes de dépenses publiques (129 milliards d'euros). Là encore, il va falloir décentraliser la gestion. La France est le seul pays en Europe à gérer ses professeurs à un niveau exclusivement central. L'éducation est la première mission à transférer entièrement aux régions et aux communes, comme l'ont fait avant nous l'Allemagne, le Royaume-Uni ou la Suède. Et là, il y a des économies très importantes à la clef, à la fois sur les fonctions support et sur la masse salariale.

Troisième non-dit au niveau des dépenses sociales : il faudra qu'elles baissent au-delà des économies sur les fraudes et des remboursements de médicaments. Penser que l'on peut faire 4 % d'économies sur le volet social sans toucher, par exemple, aux indemnités de chômage (4 milliards d'euros de déficit attendu en 2014), à la rationalisation des établissements hospitaliers (AP-HP...) ou aux retraites qui pèsent 278 milliards dans les dépenses publiques n'est pas crédible.

La question qui se pose maintenant est : 2014 sera-t-elle l'année d'un réel tournant pour des réformes courageuses, au-delà des dénis et des tabous français (on le souhaite)... ou de la fuite en avant des annonces d'économies budgétaires non respectées et des déficits qui se creusent ?

Agnès Verdier-Molinie est directrice de la Fondation iFRAP.